

# LA VOIX DE L'UFAP

JOURNAL DES HAUTS DE FRANCE

NO. 24 OCTOBRE 2022

TRACTS



VISITES



ARTICLES DE PRESSE



UFAP UNSa Justice  
des Hauts-de-France

ACCOMPAGNER  
LES AGENTS DU  
SECTEUR PUBLIC  
DANS LEURS  
PROJETS,

C'EST ÇA  
ÊTRE À LA  
HAUTEUR DE  
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

**Banque Française Mutualiste** - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.  
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

**Société Générale** - S.A. au capital de 1046 405 540,00 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](http://BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## Edito

Chers amis, chers camarades, chers collègues,

Ce trimestre écoulé aura été chaud sur les établissements pénitentiaires et pas seulement en raison de la hausse du mercure. En effet, nous avons constaté qu'en plus des températures caniculaires les tensions au sein de nos détentions étaient plus que palpables. Le nombre d'agressions toujours trop important reflète bien le mal-être actuel des prisons. Les détentions deviennent de vraies poudrières en raison du nombre de détenus qui remonte de plus en plus (on revient comme avant le COVID) et le nombre de personnels qui baisse en flèche.

Si le manque de personnels concerne tous les corps sur notre région, les carences en surveillants/Brigadiers atteignent des records historiques qui s'aggravent de mois en mois. Et la situation ne risque pas de s'améliorer de sitôt ! Car avec 35 postes inscrits à la prochaine campagne de mobilité pour 234 vacances de postes, nous ne sommes pas sortis de l'auberge... On voit encore là le peu de considération que l'administration accorde aux agents qui triment quotidiennement pour faire tourner les boutiques...

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 se dérouleront les élections professionnelles qui vous permettront d'élire les représentants du personnel dans les CSA (ex comité technique) et les Commissions Administratives Paritaires. Nul besoin de rappeler l'importance de ces instances pour la défense des intérêts collectifs et individuels des personnels... En effet, si le combat contre le contexte social et économique actuel qui met à mal le pouvoir d'achat des agents, doit être un des principaux objectifs pour fortifier la cause des personnels, il ne faut pas oublier la continue dégradation des conditions de travail, subie quotidiennement par les agents sur le terrain.

Notre organisation milite sans compromis dans l'intérêt de tous les personnels, contrairement à certains qui malgré de grandes promesses en 2018 n'ont gratté que quelques miettes, à l'image de la triste fusion des grades surveillant/Brigadier récemment validée par le syndicat patronal avec la complicité du Garde des sceaux et de la DAP, en sacrifiant au passage les 1<sup>ers</sup> surveillants et Majors. Cette trahison qui restera gravée dans nos mémoires, nous démontre une fois de plus que seule l'**UFAP UNSa Justice** a la capacité de proposer, négocier et obtenir de véritables avancées de carrière à l'instar entre autres de la réforme du corps de commandement. Afin de revaloriser et renforcer l'attractivité de nos professions, il est urgent d'ouvrir de nouvelles négociations sur les volets statutaires et indemnitaires des personnels de tous corps afin qu'ils soient reconnus à la hauteur de leurs missions régaliennes et des spécificités de leurs métiers.

**Les enjeux de ces élections sont donc primordiaux pour l'avenir des personnels pénitentiaires.** Notre volonté de fédérer, de rassembler notre profession, est une des valeurs de l'**UFAP UNSa Justice**, construite autour d'un syndicalisme de terrain composé d'équipes locales à même de répondre quotidiennement aux attentes légitimes des Personnels Pénitentiaires.

Je suis fier au travers de ce journal, de vous présenter les listes de l'**UFAP UNSa Justice** des Hauts-de-France, composées de femmes et d'hommes appartenant aux corps des Personnels Administratifs, Techniques, d'Insertion et Probation, de Surveillance, pratiquant un syndicalisme objectif, sans surenchère, et surtout au plus proche de vos difficultés.

## SOMMAIRE

- 3 Edito
- 4 Liste CSA et CAPL Hauts-de-France
- 6 Vie syndicale
- 8 Tracts
- 13 Articles de presse



# LISTE CSA ET CAPL

## LISTE CSA ET CAPL HAUTS-DE-FRANCE

## LISTE CSA ET CAPL HAUTS-DE-FRANCE



Union Régionale des Hauts-de-France

### Liste CSA UFAP UNSa Justice Des Hauts-de-France



1- POTTIER Guillaume  
Surveillant Brigadier  
C.P. Lille Loos Sequedin



2- CHARLET Frédéric  
Surveillant Brigadier  
M.A. Arras



3- DUPRIEZ Alain  
Surveillant Brigadier  
M.A. Arras



4- NORMAND Benoit  
Surveillant Brigadier  
C.P. Lille Loos Sequedin



5- VAUGRAND Thomas  
Surveillant Brigadier  
M.A. Douai



6- WILLEKENS Emmanuel  
C.P.I.P.  
S.P.I.P. 80 R.A. Péronne



7- LEROY Karine  
Adjointe Administrative  
S.P.I.P. 02 Laon M.F.



8- NIQUET Julien  
Surveillant  
C.P. Vendin-le-Vieil



9- DELVALLE Jonathan  
Surveillant  
C.P. Liancourt



10- ELOY Carine  
Surveillante brigadier  
CP Laon



11- LEVECQUE Mélanie  
Lieutenant  
C.P. Lille Loos Sequedin



9- LEPRINCE Christophe  
Technicien  
C.P. Beauvais

Du 1<sup>er</sup> au 08 décembre 2022 votez et faites voter les  
listes de l'UFAP UNSa Justice





# LISTE CSA ET CAPL

## LISTE CSA ET CAPL HAUTS-DE-FRANCE

## LISTE CSA ET CAPL HAUTS-DE-FRANCE



Union Régionale des Hauts-de-France

### Liste CAPL UFAP UNSa Justice Des Hauts-de-France



1- LEDOUX Joris  
Surveillant Brigadier  
C.P. Beauvais



2- POTTIER Guillaume  
Surveillant Brigadier  
C.P. Lille Loos Sequedin



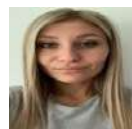
3- RAUX Sébastien  
Surveillant  
C.P. Lille Loos Sequedin



4- LEFEBVRE Yannick  
Surveillant  
C.P. Longuenesse



5- MICHEL Nicolas  
Surveillant  
C.P. Maubeuge



6- BEAUVAIS Marie  
Surveillante  
C.P. Beauvais



7- VANTORNOUT Sullivan  
Surveillant  
C.D. Bapaume



8- PIOTROWIAK Frédéric  
Premier Surveillant  
C.P. Lille Annœullin

Du 1<sup>er</sup> au 08 décembre 2022 votez et faites voter les  
listes de l'UFAP UNSa Justice



# Vie syndicale

Visite MA Dunkerque



Blocage EPM 1 & 2



Visite MA Sequedin



Visite UHSA



# Vie syndicale

## Visite UHSI



## Visite CP Laon





LES TRACTS

LES TRACTS

LES TRACTS



MAIS POUR QUI SE PRENNENT-ILS ?

 *Ils ont vraiment honte de rien !*

Union Régionale des Hauts-de-France

Mardi 2 aout 2022

*Une nouvelle fois le « super syndicat force ouvrière » s'est illustré au travers d'un torchon dans lequel il critique et dénigre un secrétaire général de l'UFAP, Alexandre CABY, invité sur un plateau BFM au sujet des parloirs sauvages intempestifs du CP de Marseille. Au passage une représentante locale SPS en prendra également pour son grade...*

### **COMMENT EXPLIQUER CES NOUVELLES ATTAQUES GRATUITES DE LA PART DU SYNDICAT PATRONAL ?**

*Peut-être par la frustration ressentie du fait de ne pas avoir été sollicité par BFM sur ce sujet qui intéresse les médias actuellement ?*

*Ou peut-être pour essayer de retrouver une certaine crédibilité auprès des personnels qu'ils viennent de trahir avec leur fusion de grades de merde qui nous reste encore en travers de la gorge ?*

*Dans son communiqué, FO accuse le représentant national UFAP d'être complètement déconnecté et de ne pas maîtriser son sujet. Pourquoi ? Parce qu'il propose de rehausser les murs d'enceinte de la prison et préconise d'augmenter les rondes de police pour dissuader les parloirs sauvages ? Ces solutions ne nous paraissent pourtant pas absurdes, bien au contraire...Par contre, concernant votre idée révolutionnaire de créer une ELSP qui suffirait pour régler le problème, nous savons bien que chez FO vous rêvez tous d'une véritable BAC Pénitentiaire armée jusqu'aux dents, **mais nous vous rappellerons juste qu'une ELSP n'a pas vocation à intervenir sur le domaine public !** Alors au final on se demande vraiment qui est « complètement déconnecté ».*

*Quoi qu'il en soit, tout le monde est en droit de ne pas être d'accord avec certaines idées (fort heureusement) et peut en débattre, voire les contester, mais de là à salir des représentants syndicaux dans l'exercice de leurs mandats...*

***Avant de critiquer les autres, il faut d'abord faire ses preuves !***

***Quand vous aurez honoré toutes vos belles promesses de 2018 qui vous ont servi à berner les personnels, et que vous obtiendrez de vraies avancées sécuritaires, statutaires et indemnitaires pour les personnels, alors peut-être (mais vraiment peut-être) que vous pourrez vous essayer à donner des leçons de syndicalisme...A bon entendeur !***

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France

LES TRACTS

LES TRACTS

LES TRACTS



Union Régionale des Hauts-de-France

## AGENTS EJ

### Mise en paiement des RHS

Mardi 2 aout 2022

Madame la Directrice Interrégionale,

Comme vous le savez, afin de répondre aux multiples missions qui les incombent et éviter au maximum les « IDF » les agents exerçant dans les PREJ sont contraints d'effectuer un nombre d'heures supplémentaires important, dépassant souvent la limite de 108 heures par trimestre.

La charte des temps applicable aux PREJ permet aux agents de « stocker » des heures et poser des récupérations sous forme de RHS lorsqu'ils en ont besoin pour des convenances personnelles, sous réserve bien sûr des nécessités de service. Si cette pratique est plutôt satisfaisante, elle souffre tout de même d'une contrainte puisqu'une fois déposées sur le compteur RHS les heures ne peuvent plus être mises en paiement selon le choix de l'agent.

Or les agents souhaiteraient avoir la possibilité d'opter pour le paiement d'une partie des heures cumulées sur le compteur RHS notamment sur certains mois lorsqu'ils effectuent moins d'heures (mois incluant une période de congés ou pendant les vacances judiciaires).

Cette souplesse d'utilisation des RHS, accordée aux agents EJ dans la plupart des autres directions interrégionales, permettrait aux agents de solder progressivement leur compte RHS et de maintenir un salaire régulier tout au long de l'année.

De plus, cette nouvelle modalité serait conforme aux textes en vigueur, puisque ces agents exerçant sous le régime « postes fixes » sont directement concernés par la circulaire du 9 aout 2009 (suite au protocole d'accord du 11 mai 2009) qui leur donne le choix entre le paiement ou la récupération des heures supplémentaires.

Enfin, lors de réunion bilatérale du 2 juin 2021 sur le fonctionnement des PREJ, nous avons abordé ce sujet et demandé la possibilité pour les agents de mettre en paiement certains RHS, notamment lorsque les agents ont effectué moins d'heures supplémentaires, et sous réserve de la limite des 108h par trimestre. Le Directeur Interrégional Adjoint M.Gadoin qui présidait cette réunion, était favorable à cette demande et s'est engagé à consulter les responsables de PREJ pour autoriser cette pratique.

Pour l'UFAP UNSa Justice, cette modification de récupération des RHS, ne serait qu'un juste retour en direction de ces agents qui effectuent souvent ces heures supplémentaires tard le soir. Le minimum serait qu'ils puissent en disposer à leur convenance.

Dans l'attente de vous lire, recevez madame la Directrice mes respectueuses salutations.

Frédéric CHARLET  
Secrétaire Général Adjoint

UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France

LES TRACTS

LES TRACTS

LES TRACTS



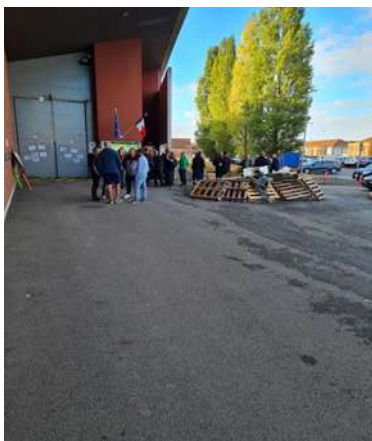
## EPM DE QUIEVRECHAIN QUAND LE MÉPRIS L'EMPORTE SUR LE DIALOGUE...

Union Régionale des Hauts-de-France

Douai, le 09 septembre 2022

Ce jeudi 08 septembre, les agents de l'E.P.M. Quiévreachain se sont mobilisés en intersyndicale devant l'établissement pour dénoncer l'attitude méprisante du directeur qui n'a que trop duré. En effet, ce dernier n'assumant pas ses responsabilités lors d'incidents, qu'il a pour habitude de créer lui-même (les douaisiens s'en souviennent encore), rejette systématiquement la faute sur ses agents.

Plutôt que d'assumer son refus de dépêcher une ambulance pour emmener une collègue victime d'un malaise en service de nuit, il préfère reporter la faute sur un 1<sup>er</sup> surveillant, par le biais d'un mail adressé aux personnels, en lui reprochant un défaut d'information. Lamentable ! Quand on voit la manière dont ce « directeur » traite cette même collègue (avant le malaise) en la retirant du bâtiment femme sans réel motif, on se rend bien compte que le mal est profond sur l'E.P.M. Ce despote a certainement oublié qu'il n'était pas médecin et donc pas apte à juger la santé d'un agent. En tout état de cause, ce manque de tact et cet excès de zèle ont fortement énervé les personnels qui n'ont pas compris sa décision et lui ont demandé, via les Organisations Syndicales, des explications sur sa manière d'agir. Mais ce dernier trop imbu de sa personne, a refusé d'admettre la moindre faute de sa part, préférant évoquer un acharnement des syndicats à son égard. **Face à ce comportement indigne d'un chef d'établissement, et malgré plusieurs journées de débrayage infructueuses, la mobilisation des personnels était inévitable.**



Hier, devant les personnels réunis en nombre devant les portes, le chef d'établissement a tout de même daigné rencontrer les représentants de l'intersyndical pour au final leur annoncer que rien ne changera et que rien ne serait fait. Les demandes des personnels étaient pourtant simples :

- 1- **Qu'il rédige un nouveau mail en assumant ses responsabilités et dédouanant le 1<sup>er</sup> svt injustement incriminé.**
- 2- **La réintégration de la collègue au quartier femme.**

**La réponse du chef d'établissement est simplement honteuse et démontre une nouvelle fois le mépris de ce dernier envers ces personnels.**

**Mais pis encore, plutôt que tenter d'apaiser la situation en favorisant le dialogue, il se permet de jouer la provocation en promettant aux personnels de les faire déloger par les forces de l'ordre!**

Et ce n'est pas tout, atteint d'un syndrome de persécution, ce dernier a envoyé sa très jeune adjointe négocier avec les agents présents sur le piquet. Cette dernière, voulant déstabiliser les agents en leur parlant de sanction, n'a fait qu'attiser encore plus la colère des personnels. Nous ne pouvons que constater que cette jeune directrice, tout comme son mentor, a raté ou oublié les cours de communication et de dialogue social dispensés à l'ENAP...

**L'UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France apporte tout son soutien aux personnels de l'EPM et rappelle au directeur qu'il ferait mieux de faire son autocritique car contrairement à ce qu'il pense il est loin de frôler la perfection.**

**L'UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France demande à la DI de se saisir de ce dossier et ramener ce directeur à la raison avant qu'il ne soit trop tard et que tout dialogue soit totalement rompu.**

**Une chose est sûre, pour les agents de l'EPM Quiévreachain, ce combat est loin d'être fini et ces derniers sont déterminés à reprogrammer au plus vite une journée d'action s'ils ne sont pas entendus !**

L'union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts de France



LES TRACTS

LES TRACTS

LES TRACTS



Union Régionale des Hauts-de-France

## PREJ des Hauts-de-France : On touche le fond !

Douai, le 15 septembre 2022

*C'est avec une grande stupéfaction que l'Union régionale UFAP UNSa Justice des Hauts de France a pris connaissance du mail de la directrice des missions extérieures de la DISP de Lille, qui donne les instructions à suivre pour répondre à une pénurie de carburant. A la lecture de celles-ci, notre colère légitime ne peut que s'exprimer ! **Une honte ! Et le mot est faible !***

*Et pour cause... Dans ce mail envoyé aux responsables des antennes Extractions Judiciaires de la région, il est demandé aux personnels de payer le carburant des véhicules PREJ avec leurs deniers personnels pour pallier la pénurie de carburant constatée dans certaines stations TOTAL et une panne des cartes TPE. C'est selon la Direction Interrégionale, « la seule solution alternative et temporaire que de DBF puisse proposer pour éviter le blocage total des missions ».*

### De qui se moque-t-on ?

*Pour l'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts de France, il est hors de question que les agents paient les factures de carburant. Si les véhicules sont à sec, les missions ne seront pas réalisées !*

### PAS DE CARBURANT, PAS DE MISSIONS !

*Il faut tout même rappeler à la DAP que TOTAL n'a pas le monopole de la vente de carburant et qu'il est possible de se fournir du carburant dans bon nombre d'autres stations en y souscrivant des comptes professionnels.*

*Dans un contexte social très tendu avec un taux d'inflation qui explose, où nous réclamons des revalorisations salariales nécessaires et légitimes, et quand on connaît les difficultés financières de nombreux personnels à boucler les fin de mois comme une grande majorité des citoyens, cette demande faite aux personnels de mettre la main à la poche, est tout simplement indécente.*

*Que dire aussi de la procédure de remboursement promis « à brève échéance de 8 à 10 jours » qui en découragerait plus d'un ? Surtout quand on voit que certains remboursements via CHORUS DT (déplacements et paniers repas entre autres) mettent souvent des mois à être restitués aux personnels...*

*Il est grand temps que les « responsables » à la DI comme à la DAP arrêtent de prendre les Agents PREJ pour des cons. Ces personnels ne sont pas là pour combler les lacunes d'une administration passive, incapable d'anticiper et de faire les bons choix pour prévenir des difficultés qui étaient pourtant prévisibles.*

*L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France demande à nos têtes pensantes de revoir leurs copies au plus vite sous peine de voir les véhicules PREJ prendre la poussière pendant quelques temps.*

A bon entendeur...

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France

LES TRACTS

LES TRACTS

LES TRACTS



Union Régionale des Hauts-de-France

## PÉNURIE DE PERSONNELS DE SURVEILLANCE, 2<sup>ème</sup> CAMPAGNE DE MOBILITE 2022

### LA DÉGRINGOLADE !

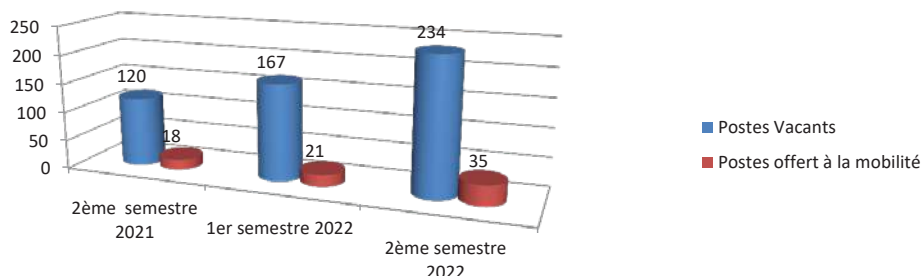
Douai, le 27 septembre 2022

« C'est l'histoire d'une société (L'A.P.) qui tombe et qui au fur et à mesure de sa chute se répète sans cesse pour se rassurer : jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien...  
Le problème ce n'est pas la chute, c'est l'atterrissage ». La Haine (1995)

Cette réécriture d'un dialogue de film aurait pu faire sourire mais malheureusement, cela reflète bien le mal profond de notre administration ou le manque criant de personnels atteint des sommets très inquiétants.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France a déjà, à de nombreuses reprises, alerté tant la DI que le DAP sur les carences en personnel de surveillance sur notre région et les graves conséquences qui en découlent sur les établissements. Visiblement, au regard des postes attribués à la prochaine campagne de mobilité, il semblerait que nos revendications ne soient pas entendus en hauts lieux...

**Actuellement nous atteignons 234 vacances de postes sur la région ! Et la DAP dans sa grande bonté, va nous octroyer 35 agents lors la prochaine campagne de mobilité...**



**Nous passons en un an, de 100 à plus de 230 postes vacants ! Cette situation est alarmante !**

Il va falloir que les têtes pensantes du millénaire nous expliquent comment nous allons pouvoir continuer à faire tourner nos structures avec plus de 230 personnels en moins ? Et nous savons pertinemment que ce nombre va forcément augmenter (retraites, démissions, etc...).

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Les agents sont au bout du rouleau on se demande comment ils vont pouvoir tenir le coup. Surtout que certains surveillants font faisant fonction de 1<sup>er</sup> surveillants sur certains établissements.

**Les conséquences de ces carences sont graves : services en mode dégradé, explosion des heures supplémentaires, hausse du nombre d'AT et de CMO, Burn-out etc...**

Sur notre région, toutes les structures sont plus ou moins en manque de personnels, avec parfois des carences de plus de 20 agents. Ces sous-effectifs chroniques doivent cesser, surtout qu'en même temps la DAP continue de multiplier et développer des nouvelles missions. La DAP se doit de réagir, et tout mettre en œuvre pour combler au plus vite cette hécatombe. Actuellement, les personnels parviennent tant bien que mal à maintenir les structures à flots mais à quel prix ? Jusqu'à quand ? Il y a urgence ! Il faut du personnel en nombre rapidement avant que les personnels ne soient plus en capacité d'exercer leurs missions de service public pénitentiaire.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France a d'ores et déjà saisi ses représentants nationaux afin que ces derniers fassent part de notre légitime demande au Garde des Sceaux et à la DAP.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice des Hauts-de-France

## ARTICLES DE PRESSE



08 AOÛT 2022

## VALENCIENNES

une fouille en prison révèle cannabis, téléphones et cigarettes

**Ce lundi 8 août, la fouille d'une cellule de deux personnes, dans la maison d'arrêt de Valenciennes, a permis de trouver divers objets, dont du cannabis et des smartphones.**



*Grosse saisie ce lundi matin réalisée par les agents pénitentiaires de la prison de Valenciennes.*

Une opération de fouille menée ce lundi matin, par des surveillants pénitentiaires de Valenciennes, a permis la découverte de sept téléphones intelligents (des iPhone 11 et 12) plus un pour pièces, ainsi que 14 paquets de cigarettes, 154 grammes de résine de cannabis, dix grammes d'herbe, et un boîtier permettant de recevoir des chaînes de télévision en utilisant Internet (IPTV).

« Cela fait trois ans et demi que je suis à Valenciennes et c'est la première fois que je vois de telles quantités », assure Christophe Loyer, représentant syndical de l'UFAP UNSa Justice, qui indique que deux autres fouilles dans la même matinée ont permis de trouver respectivement 40 et 20 grammes de cannabis. « On en trouve dans divers endroits de la cellule, parfois ce n'est même pas caché, on le trouve sur une table. »



## ARTICLES DE PRESSE



23 AOUT 2022

## FRESNES

Karting à la prison de Fresnes : « On ne parle plus que de ça », déplorent les syndicats



Les responsables Hauts-de-France de UFAP-UNSA et FO Justice se disent catastrophés suite à la diffusion de la vidéo qui montre des détenus et des surveillants qui participent à des épreuves façon « Koh-Lanta » au sein de la prison de Fresnes (sous le nom Kohlantess). Pour eux, cela donne une image déformée des prisons qui, dans la région, souffrent particulièrement de surpopulation carcérale et de sous-effectifs.

La prison d'Arras est de nouveau confrontée à de la surpopulation carcérale, tout comme d'autres prisons de la région. Une réalité que masque la vidéo tournée avec les détenus de Fresnes, estiment les syndicats.

« On ne parle que de ça depuis trois jours. Déjà que le moral était bas... », souligne Guillaume Pottier, responsable UFAP UNSa Justice pour les Hauts-de-France. Et pour cause : la vidéo, diffusée sur les réseaux, qui montre des détenus participant, avec des surveillants de la prison de Fresnes, à des épreuves façon « Koh-Lanta », avec notamment une course de karting, ne cesse de créer la polémique.

Il y a d'abord eu le tweet du ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, qui évoque des images choquantes et demande une enquête. Puis la révélation que cette vidéo avait été validée par son ministère. Ce que dément la Chancellerie. Puis, enfin, est sortie l'information que deux des détenus participant avaient un casier judiciaire lourd. Ce qui a amené l'association organisatrice de cette journée caritative à retirer la vidéo.

« On a décidé d'ouvrir les cellules, comme en Espagne. Sauf que la journée, on ne propose aucune activité ou très peu aux détenus ! »

« On a mal à notre profession. Surtout que je ne comprends pas l'intérêt au niveau réinsertion d'épreuves comme celles-là », continue Guillaume Pottier.

Responsable régional de l'autre principal syndicat, FO Justice, Jérémie Jeannot n'a pas été vraiment surpris par la teneur des épreuves : « On a déjà eu du cheval et même du bâton de défense. Bon, je dois dire que là, on touche le fond. Le problème, c'est qu'on a l'impression que du moment que ça ne coûte rien à la prison, les directions acceptent n'importe quelle activité ! »

Pour FO, le problème est global : « On a décidé d'ouvrir les cellules, comme en Espagne. Sauf que la journée, on ne propose aucune activité ou très peu aux détenus ! »

#### Surpopulation carcérale chronique

Pour les deux syndicalistes, l'image donnée de la profession est « catastrophique ». « Il manque actuellement 160 surveillants dans les Hauts-de-France. Et en fin d'année, comme les agents sont assez âgés, ce sera encore pire. On a du mal à recruter. Avec cette vidéo, les choses vont empirer », regrette ainsi Guillaume Pottier.

Tous deux estiment aussi que les épreuves filmées à Fresnes masquent la réalité difficile de leur quotidien. « On a encore eu une agression ce mardi avec une surveillante qui a été mordue à Sequedin. Il y a eu 4 000 agressions en France en 2019. »

À cela s'ajoute une surpopulation carcérale chronique, particulièrement à Arras, Béthune, Valenciennes, Sequedin ou Maubeuge : « C'est le retour des matelas sur le sol », raconte Guillaume Pottier. « Cette vidéo doit être choquante pour tous ceux qui ne connaissent pas le milieu carcéral », conclut Jérémie Jeannot. « On ne pouvait pas faire pire. »



07 SEPTEMBRE 2022

## SEQUEDIN

La prison de Sequedin aura bientôt des parkings sécurisés à la hauteur de sa dimension

**Demandés depuis longtemps par les syndicats, des travaux vont être réalisés pour réaménager le stationnement autour de la prison de Sequedin. Celui dédié au personnel sera davantage sécurisé.**



*Voilà l'état du grillage du parking personnel après l'attaque à la voiture bélier en juillet 2020. Avec les aménagements, cela ne devrait plus être possible.*

Patience est mère de toutes les vertus. Et chez les surveillants de prison, il faut en avoir beaucoup. Il a fallu **cinq ans pour que l'administration réponde aux demandes formulées par les syndicats**, notamment l'UFAP Unsa Justice, concernant la sécurisation des parkings du personnel de la prison de Sequedin. Cinq ans, une fusillade, des voitures incendiées, des voitures béliers, pour que le parking utilisé par les surveillants soit réellement protégé.

**Des travaux ont débuté en 2018** avec la pose de **caméras**. Mais après l'attaque du parking avec une voiture bélier, en juillet 2020, la direction de l'administration pénitentiaire a compris que cela n'était pas suffisant. Des **rochers ont été posés** le long des grillages du parking personnel pour empêcher l'utilisation de ce type de véhicule. **Un portail renforcé, de type militaire**, a également été posé à l'entrée du site. Mais l'UFAP voulait **aller plus loin** : « *Nous voulions des garanties de*

*notre direction sur la création d'un nouveau parking personnels et visiteurs*, indique Benoît Normand, du syndicat. *Le parking du personnel était trop ouvert. Les surveillants passaient devant celui des visiteurs pour rejoindre le leur. Il y avait toujours le risque de faire une mauvaise rencontre. Avec les nouveaux aménagements, ils pourront circuler sans se demander ce qui peut leur arriver. La zone parloir-famille sera aussi modifiée.* »

### **Un grillage sécurisé de 3,50 m de hauteur**

L'administration va prochainement lancer les appels d'offres. Situé près de la sortie du bâtiment, **le parking visiteur deviendra celui du personnel avec 237 places**. Cet espace sera sécurisé par **un grillage de 3,50 m de hauteur**. Des emplacements seront prévus pour, dans l'avenir, accueillir des bornes de recharge pour voitures électriques. **Le parking visiteur sera déplacé sur le terrain en herbe situé en face et pourra accueillir une centaine de véhicules**. Les travaux commenceront en début d'année prochaine et devraient durer six mois.

« *La prison de Sequedin, qui est quand même le plus gros établissement pénitentiaire au nord de Paris, n'avait pas de parkings qui correspondaient à son importance.* »

Par ailleurs, **la zone parloir-famille sera entièrement délimitée par des grillages** (moins hauts que celui du personnel) pour éviter que des proches de détenus ne se promènent sur le site et croisent des surveillants.

« *La prison de Sequedin, qui est quand même le plus gros établissement pénitentiaire au nord de Paris, n'avait pas de parkings qui correspondaient à son importance, conclut le représentant de l'UFAP-UNSA. Là, on arrive à une certaine normalité...* »

# ARTICLES DE PRESSE

## Des aménagements encore à prévoir

Les travaux qui seront entrepris sur le stationnement autour de la prison étaient attendus. Et sont les bienvenus. Mais **d'autres aménagements devront être réalisés** et seront bien utiles.

L'administration a fait construire des espaces dans lesquels se trouvent **des brouilleurs de smartphones**. Mais ils ne peuvent pas être mis en fonctionnement, faute d'alimentation électrique... Le problème pourrait être résolu en début d'année prochaine.

Devant la multiplication des livraisons de colis par drone, les surveillants demandent des aménagements sur les fenêtres et des filets anti-drones.



*Depuis quasiment la création de la prison, les syndicats demandent un doublement de la zone grillagée pour empêcher la projection de colis par-dessus les murs d'enceinte. Une pratique courante.*

Enfin, malgré le déploiement d'unités de surveillants formés et équipés pour intervenir rapidement en cas de projection de colis par-dessus les murs d'enceinte, la pratique s'est maintenue. Aussi, depuis quasiment la création de la prison, les syndicats demandent un **doublement de la zone grillagée**. Ou la **pose d'un autre grillage plus résistant** et difficile à découper et qui ferait perdre du temps aux projeteurs. Ils n'ont, pour l'instant, pas été entendus.

**10 SEPTEMBRE 2022**

## VALENCIENNES

Valenciennes : un surveillant pénitentiaire agressé à la prison, ce samedi matin

Un surveillant pénitentiaire a reçu un coup au visage de la part d'un détenu, ce samedi matin pendant le comptage, à la maison d'arrêt de Valenciennes.



*Les faits se sont produits vers 7 h, ce samedi, au moment du comptage des détenus à la maison d'arrêt de Valenciennes.*

Un surveillant pénitentiaire a dû passer par le service des urgences du centre hospitalier de Valenciennes, après avoir été agressé physiquement par un détenu de la maison d'arrêt, ce samedi matin. Il souhaitait déposer plainte, nous a confirmé la Direction interrégionale des services pénitentiaires.

Les faits se sont produits vers 7 h, au moment du comptage, une opération qui ne prend habituellement pas plus d'une dizaine de minutes. Les surveillants ouvrent les cellules l'une après l'autre, pour s'assurer, au début de leur service, de la présence des détenus et vérifier qu'ils vont bien.

### Les surveillants « pas formés à ça »

Un des agents a reçu un coup au visage, alors qu'il venait juste d'ouvrir la porte d'une cellule, à l'intérieur de laquelle se trouvait un détenu souffrant de « *troubles psychiques assez lourds* », selon le secrétaire local de l'UFAP-UNSA justice, Stéphane Lecerf. Le prisonnier se serait levé rapidement et aurait fondu sur lui. « *On n'est pas formés pour gérer ce genre d'individu* », déplore le syndicaliste. L'incident de ce samedi s'inscrit dans un contexte de **surpopulation carcérale** et de « *manque de personnel* », qui n'est toutefois pas propre à la maison d'arrêt de Valenciennes.



## ARTICLES DE PRESSE



17 SEPTEMBRE 2022

## PAS-DE-CALAIS

## Deux détenus morts cette nuit dans une prison à longuenesse



Couloir de prison (illustration).

L'un des deux détenus avait été condamné la veille en comparution immédiate à Boulogne-sur-Mer et avait dû recevoir une piqûre d'insuline.

Deux détenus sont morts dans la nuit de vendredi à samedi au centre pénitentiaire de Longuenesse dans le Pas-de-Calais. Il n'y a pas de lien entre les deux décès, donnant lieu à l'ouverture de deux enquêtes pour déterminer les causes de leur mort, a appris l'AFP auprès du parquet de Saint-Omer.

Ces deux hommes, nés en 1979 et 1982, sont décédés «a priori de mort naturelle» et ne se sont pas suicidés, a précisé le parquet.

Les deux détenus n'avaient «rien à voir» l'un avec l'autre et ne se côtoyaient pas, l'un des deux se trouvant dans le bâtiment de la «structure d'accompagnement vers la sortie», a ajouté la même source, soulignant le caractère «assez exceptionnel» de ces deux décès quasi-simultanés.

**Deux enquêtes ouvertes**

Deux enquêtes ont été ouvertes pour déterminer leurs causes. Des autopsies doivent avoir lieu la semaine prochaine.

«On attend le résultat des analyses toxicologiques. Ce sont des personnes jeunes, qui n'avaient pas de maladies particulières», a indiqué le parquet.

L'un des deux détenus avait été condamné la veille en comparution immédiate à Boulogne-sur-Mer et avait dû recevoir une piqûre d'insuline au cours de l'audience, a expliqué le parquet, confirmant sur ce point une information de la Voix du Nord.

A ce stade, «on ne sait pas si c'est à cause de cela (un problème de diabète, NDLR) qu'il est décédé», a insisté le parquet.

Selon le délégué syndical UFAP-UNSA Yannick Lefebvre, le premier détenu était arrivé vendredi vers 17 heures au centre pénitentiaire et avait alors été vu par un médecin. Il a ensuite «fait un malaise dans la nuit» et son co-détenu a alerté les surveillants, qui ont effectué les gestes de premiers secours sans réussir à le sauver.

Le second détenu a été découvert décédé dans son lit dans la structure d'accompagnement vers la sortie «ce matin à la prise de service», selon Yannick Lefebvre.

LE FIGARO

17 SEPTEMBRE 2022

## PAS-DE-CALAIS

Deux détenus meurent la même nuit dans une prison du Pas-de-Calais



*Ces deux hommes sont décédés «a priori de mort naturelle» et ne se sont pas suicidés.*

**Les deux détenus n'avaient «rien à voir» l'un avec l'autre et ne se côtoyaient pas. Deux enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes de la mort.**

Deux détenus sont morts dans la nuit de vendredi à samedi au centre pénitentiaire de Longuenesse, dans le Pas-de-Calais, sans lien entre les deux décès, donnant lieu à l'ouverture de deux enquêtes pour déterminer les causes de leur mort, a-t-on appris samedi auprès du parquet.

Ces deux hommes, nés en 1979 et 1982, sont décédés «a priori de mort naturelle» et ne se sont pas suicidés, a indiqué à l'AFP le parquet de Saint-Omer.

Les deux détenus n'avaient «rien à voir» l'un avec l'autre et ne se côtoyaient pas, l'un des deux se trouvant dans le bâtiment de la «structure d'accompagnement vers la sortie», a-t-on ajouté de même source, soulignant le caractère «assez exceptionnel» de ces deux décès quasi simultanés.

### Deux enquêtes ouvertes

Deux enquêtes ont été ouvertes pour déterminer leurs causes. Des autopsies doivent avoir lieu la semaine prochaine. «On attend le résultat des analyses toxicologiques. Ce sont des personnes jeunes, qui n'avaient pas de maladies particulières», a indiqué le parquet.

Le premier détenu avait été condamné la veille en comparution immédiate à Boulogne-sur-Mer et avait dû recevoir une piqûre d'insuline au cours de l'audience, a expliqué le parquet, confirmant sur ce point une information de la *Voix du Nord*. À ce stade, «on ne sait pas si c'est à cause de cela (un problème de diabète, NDLR) qu'il est décédé», a insisté le parquet.

### «Un malaise dans la nuit»

Selon le délégué syndical UFAP-UNSA Yannick Lefebvre, le premier détenu était arrivé vendredi vers 17 heures au centre pénitentiaire et avait alors été vu par un médecin. Il a ensuite «fait un malaise dans la nuit» et son codétenu a alerté les surveillants, qui ont effectué les gestes de premiers secours sans réussir à le sauver.

Le second détenu a été découvert décédé dans son lit dans la structure d'accompagnement vers la sortie «ce matin à la prise de service», selon Yannick Lefebvre. «C'est difficile pour les collègues, c'est rare d'avoir deux décès en une nuit», a-t-il souligné.

## ARTICLES DE PRESSE



29 SEPTEMBRE 2022

## LONGUENESSE

Des syndicats dénoncent des violences « gratuites » sur un surveillant de la prison de Longuenesse

Un détenu du centre pénitentiaire de Longuenesse, issu du quartier disciplinaire, aurait asséné un coup au visage d'un surveillant mercredi 28 septembre. Des violences « gratuites » dénoncées par les syndicats de la prison.



Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances précises de ces violences.

Dans des communiqués, les syndicats UFAP-UNSA et FO Justice ne mâchent pas leurs mots pour dénoncer des violences « gratuites » à l'encontre d'un surveillant pénitentiaire, survenues le mercredi 28 septembre à la prison de Longuenesse. Le gardien aurait reçu un coup de poing au menton par un détenu au sein du quartier disciplinaire « sans raison particulière, assure Yannick

Lefebvre, du syndicat UFAP-UNSA. Le détenu sortait de sa douche, où il n'y a pas eu de problème signalé, puis après être sorti de la salle où se trouvaient ses vêtements, il a eu ce geste ».

### « Très choqué »

Selon le délégué syndical, le surveillant serait « très choqué ». Le détenu a, quant à lui, écopé d'une prolongation de peine au quartier disciplinaire. Il est décrit par l'administration pénitentiaire comme « violent avec des problèmes psy et réfractaire à l'autorité ».

Selon le parquet de Saint-Omer, « l'enquête est toujours en cours » pour déterminer les circonstances précises de ces violences.

*L'UFAP UNSa Justice, Une Présence Quotidienne...*



**UFAP UNSa Justice**  
**des Hauts-de-France**